



Parce que chacun compte

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femme, homme et enfant. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que chacun soit protégé du VIH/SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

LES CONTRACEPTIFS SAUVENT DES VIES

DES FEMMES MEURENT CHAQUE JOUR

DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS, où la majorité des femmes ont accès à la contraception, à des soins qualifiés et aux soins obstétricaux d'urgence, rares sont les décès dus à la grossesse et à l'accouchement. Pourtant, **à chaque minute, quelque part dans le monde**, une femme meurt durant la grossesse ou l'accouchement, et 20 autres sont atteintes d'invalidité.

Nous savons ce qu'il faut pour sauver la vie des femmes : l'accès universel à la contraception permettant d'éviter les grossesses non recherchées est le moyen clef. Il faut aussi un accès aux soins qualifiés durant l'accouchement et un accès rapide à des soins obstétricaux d'urgence de bonne qualité en cas de besoin.

Un sur trois décès liés à la grossesse et à l'accouchement pourrait être évité si les femmes qui souhaitent utiliser une contraception efficace y avaient accès.

Si l'on entend améliorer la santé maternelle et atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement 5, la communauté internationale doit replacer la planification familiale sans obligation au sommet de l'agenda pour le développement et en augmenter le financement.

LA SITUATION ACTUELLE

- Chaque année, 536 000 femmes meurent de causes liées à la grossesse – soit plus de 10 millions par génération. Presque toutes – 99 % – vivent dans les pays en développement.
- Dix autres millions de femmes souffrent de lésions ou d'infirmités : par exemple, une infection, la stérilité, un état dépressif, une fistule obstétricale.
- Quand les femmes souffrent et meurent, les enfants aussi souffrent et meurent. Chaque année, plus d'un million d'enfants perdent leur mère et sont donc vulnérables.
- Les enfants qui ont perdu leur mère courent un risque jusqu'à 10 fois plus élevé de mourir prématurément que les autres enfants.
- Dans neuf pays d'Afrique subsaharienne, plus de 30 % des femmes mariées ont un besoin non satisfait de contraceptifs. Dans 15 autres pays, le taux est de 20 à 30 %.
- Au Niger, environ une femme sur 7 meurt durant le cours de sa vie de causes liées à la grossesse, contre une sur 4 800 aux États-Unis et une sur 17 400 en Suède.

Contraception, avortements pratiqués dans des conditions dangereuses et complications de la grossesse

- Environ 200 million de femmes d'âge procréateur veulent retarder leur prochaine

grossesse ou l'éviter absolument, mais 137 millions n'utilisent aucune méthode de contraception et 64 millions utilisent des méthodes traditionnelles moins efficaces.

● **Chaque année, 190 millions de femmes deviennent enceintes, dont au moins un tiers sans l'avoir voulu**

● Près de 50 millions de femmes recourent à l'avortement chaque année, dont 19 millions dans des conditions dangereuses. Environ 68 000 femmes par an y perdent la vie. Des millions d'autres souffrent d'infections et d'autres complications, comme la stérilité.

● La planification familiale peut prévenir les graves conséquences de tomber à nouveau enceinte moins de six mois après un avortement (anémie, rupture d'une membrane, insuffisance pondérale du nouveau-né, accouchement prématuré).

Contraception et soins de santé reproductive

- Le prompt recours à la contraception après un accouchement peut aider à allonger l'intervalle entre les naissances, ceci au bénéfice de la santé tant de la mère que de ses enfants.
- Environ 35 % des femmes enceintes dans les pays en développement n'ont aucun contact avec le personnel de santé avant de donner naissance.
- Dans l'Afrique subsaharienne, environ 70 % des femmes n'ont aucun contact avec le personnel de santé après l'accouchement – même alors que celui-ci pourrait leur fournir les contraceptifs souhaités pour différer une nouvelle grossesse.

LES BÉNÉFICES DE L'ACTION

● **Aucune femme ne doit mourir en donnant la vie.** En assurant l'accès à la planification familiale sans obligation, on pourrait réduire les décès maternels d'un tiers et les décès infantiles de non moins de 20 %.

● On évalue à 15 milliards de dollars É.-U. par an en productivité perdue le prix des décès maternels et néo-natals. S'attaquer au problème de la mortalité maternelle représente un pas important vers l'éradication de la pauvreté.

● **Pour assurer l'accès à la planification familiale, à la présence d'accoucheuses qualifiées et aux soins obstétricaux d'urgence, il faut un système de santé solide, fonctionnant bien et dont tous tirent bénéfice.**

● Les programmes de planification familiale peuvent prévenir les infections sexuellement transmissibles, dont le VIH, en encourageant l'utilisation des préservatifs. De plus, en prévenant les grossesses non désirées chez les femmes séropositives, on évite la transmission de mère à enfant.

- L'accès à la planification familiale et la capacité de décider du nombre de leurs enfants et du moment de leur naissance permettent aux femmes de dépasser les rôles traditionnellement réservés à leur sexe et d'améliorer leur niveau d'éducation, ce qui donne le plus souvent accès à une meilleure santé.

QUE FAUT-IL FAIRE?

Les efforts pour prévenir les décès maternels et assurer l'accès à une planification familiale sans obligation exigent l'engagement politique et financier d'un large éventail de partenaires : hommes aussi bien que femmes, organisations internationales, gouvernements, société civile et médias.

Des efforts à long terme et ciblés doivent porter sur les points suivants :

- Information sur la contraception et accès à celle-ci, conseils sur la santé sexuelle et reproductive, et droits des hommes et des femmes.
- Stratégies pour faire face au manque de personnel et pour des systèmes fonctionnant bien d'achat et de distribution de contraceptifs, ainsi que des médicaments et de l'équipement nécessaire à la maternité sans danger.
- Fourniture de soins prénatals, notamment information sur l'allaitement naturel, l'immunisation, la nutrition et les services de planification familiale.
- Soins obstétricaux qualifiés, tant de base que d'urgence, avant, pendant et après l'accouchement. Il faut porter une attention spéciale aux situations où la pauvreté, un conflit, de grandes distances et la surcharge des systèmes de santé font obstacle en la matière.
- Conseils délivrés après la naissance sur la planification familiale.
- Programmes visant à encourager les jeunes femmes à différer leur première grossesse et à le leur permettre.
- Éducation des jeunes à la sexualité afin de les mettre en

mesure de faire des choix informés concernant la sexualité, le mariage et la grossesse.

- Débats nationaux et locaux sur les droits des hommes et des femmes concernant leur corps, leur santé, l'éducation et l'accès aux ressources économiques et sociales.

On évalue à 6 milliards de dollars le montant du financement additionnel qui sera nécessaire d'ici 2015, à prélever sur les sources intérieures et internationales, pour atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement 5 : Améliorer la santé maternelle.

QUE FAIT L'UNFPA?

La santé maternelle se situe au cœur de la mission de l'UNFPA. L'UNFPA soutient les activités qui visent à prévenir les décès maternels dans 90 pays environ en prêtant une assistance technique et financière aux programmes de santé reproductive.

L'UNFPA agit en partenariat avec les gouvernements nationaux, d'autres institutions des Nations Unies et la Banque mondiale pour fournir la planification familiale, plaider pour les réformes de santé et la modernisation des centres de santé, améliorer les programmes de formation médicale, former des sages-femmes et des médecins, mobiliser les communautés et promouvoir les droits des femmes.

En outre, l'UNFPA a des programmes de planification familiale dans 140 pays, qui fournissent des contraceptifs aux antennes sanitaires et aux hôpitaux qui desservent des millions d'hommes et de femmes.

LIENS

L'UNFPA : Aucune femme ne doit mourir en donnant la vie.

<http://www.unfpa.org/safemotherhood>

Planification familiale : pour que chaque grossesse soit désirée.

<http://www.unfpa.org/rh/planning.htm>